ESSAI

SUR

L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE

EN SAINTONGE

PENDANT LE COURS DES XI° ET XII° SIÈCLES

PAR

GEORGES MUSSET

Avocat à Saintes

Le but de ce travail est de rechercher jusqu'à quel point les dispositions adoptées dans les églises de la Saintonge aux xi^e et xii^e siècles se rapprochent de celles qui constituent l'architecture de cette époque en général, ou bien en font un genre à part, et, en second lieu, quelles sont les dispositions spéciales à chacunc de ces églises.

PREMIÈRE PARTIE

Étude comparative des monuments

CHAPITRE 101

LES ÉGLISES ROMANES DE LA SAINTONGE D'APRÈS LES MONUMENTS ÉCRITS

Les basiliques et les monastères fondés depuis le vi^e jusqu'au ix^e siècle sont brûlés presque tous par les Normands en 867. Aucun de ces édifices n'est parvenu jusqu'à nous.

Vers l'an 1031, donation de l'église d'Aulnay à l'abbaye de Saint-Cyprien, de Poitiers. — En l'année 1135, cette église appartenait au chapitre de Poitiers. L'église actuelle a dû être construite entre ces deux époques; elle a servi de type à beaucoup d'églises de la Saintonge.

En 1047, dédicace de l'église abbatiale de Saint-Jean-d'Angély. - Malgré les dires de certains auteurs, cette église n'a rien de commun avec celle dont les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur nous ont laissé un dessin et une description, et qui était construite dans le plus pur gothique. - Le 2 novembre 1047, dédicace de l'église abbatiale de Notre-Dame de Saintes; sa reconstruction, son achèvement probables au xIIe siècle; quelques églises ont été imitées d'elle. — La crypte de Saint Eutrope est réparée avant 1076; en 1081, don de cette église aux bénédictins; reconstruction qui s'ensuivit. - Don de Saint-Hérie de Matha, par Ramnulfe, évêque de Saintes, à l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély, à la fin du xie siècle. - Entre 1074 et 1079, don de l'église de Sainte-Gemme à l'abbaye de la Chaise-Dieu. - En 1084, confirmation par Ramnulse, évêque de Saintes, du don fait par Robert de Pons et sa femme, de l'église de Thézac à l'abbave de la Chaise-Dieu.

En 1117, Pierre de Confolens, évêque de Saintes, jette les fondements de Saint-Pierre de Saintes; la dédicace de cette église n'a lieu qu'à la fin du même siècle; il ne reste de cet édifice qu'une des aisselles du transept et la coupole qui la couvre. — Fondation de l'abbaye de Sablonceaux avant l'année 1136; la construction de l'église gothique qui s'y voit maintenant ne peut pas remonter à cette époque.

CHAPITRE II

ORIENTATION DES ÉGLISES

Toutes sont orientées, à l'exception de celle de Floirac.

CHAPITRE III

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET EMPLOI DES MATÉRIAUX

La pierre employée est très-tendre; par suite beaucoup d'é-

glises sont mal conservées; Saint-Pierre d'Aulnay, bâti en pierres granitiques, fait exception. — Incorrections fréquentes dans la construction. — Inclinaison de l'abside et du chœur, à droite plutôt qu'à gauche (style liturgique), en souvenir de Jésus-Christ sur la croix, laissant tomber, d'après la tradition, sa tête sur l'épaule droite.

Appareil. — Grand moyen appareil de quarante à soixantedix centimètres environ; il descend rarement au dessous de quarante centimètres. L'appareil ne forme le plus souvent que les parements, l'intérieur des murs étant en moellonnage. — L'appareil en arête de hareng est employé fréquemment dans certaines parties des façades et des absides, parfois aussi l'appareil en écailles de poisson.

CHAPITRE IV

PLAN DES ÉGLISES

Deux formes se rencontrent habituellement. La forme la plus simple, est celle de carré long avec une sorte de carré du transept entre la nef et le chœur; la seconde forme est celle de croix latine avec des absidioles ouvertes sur les bras du transept. — Les deux églises de Saint-Eutrope de Saintes (haute et basse) sont en forme de croix archiépiscopale.

CHAPITRE V

COLONNE ET PILIER

La colonne remplace presque partout le pilastre; elle est généralement unie.—Quelquefois au contraire, mais au XII° siècle seulement, elle est brisée, rudentée, gaufrée, chevronnée... etc. — Les petites colonnes seules sont monolithes et faites au tour. — La colonne est toujours engagée, plutôt elliptique que ronde. — Il n'y a pas de rapport fixe entre le diamètre et la hauteur des colonnes.

Chapiteaux. — Au commencement du xi° siècle, ils sont grossiers et leurs sculptures représentent habituellement des feuilles d'eau.—Quelques-uns sont imités de l'antique.—Cette imitation de l'antique se perpétue en Saintonge pendant toute l'époque romane.—A côté de cela beaucoup de chapiteaux nés de l'imagination du sculpteur. — A la fin du x1° siècle, se produit une véritable renaissance de l'art; les sculpteurs recherchent la forme vraie, et mêlent en outre à leurs genres habituels de décoration une imitation des produits de l'art byzantin.—Au milieu du x11° siècle, ils sont arrivés à traiter la sculpture d'une manière véritablement remarquable.—Les portails d'Aulnay et de Notre-Dame de Saintes sont les produits de cette école à la fois naturaliste et byzantine.

Les dimensions des chapiteaux sont en fonction du pied et varient entre un pied et deux pieds. La hauteur des tailloirs correspond à la moitié ou au tiers de celle de la corbeille.

Bases. — Les bases sont assez bien conçues; leurs moulures sont parfois à arêtes vives. —Plus on s'éloigne du xie siècle, et plus le profil des bases perd de sa pureté. — Les dimensions des bases sont en fonction du pied, mais varient à l'infini. — Leurs moulures sont rarement couvertes de sculptures.

CHAPITRE VI

AMORTISSEMENT

L'amortissement en cintre brisé apparaît dès le milieu du xie siècle. Il fut en grande faveur à partir de ce moment-là.— Il avait peut-être été apporté du Limousin et de la Marche Limousine, régions dans lesquelles il existait certainement au xie siècle, par les ouvriers employés en Saintonge et qui, alors comme maintenant, étaient peut-être pour la plupart originaires de ces régions.

CHAPITRE VII

ARCHIVOLTE

Les archivoltes supportent tous les genres d'ornementation, de même que les chapiteaux.—Pendant le xi^e et le xii^e siècle, elles ont suivi la même marche que les chapiteaux, et ont vu réaliser, pour leurs sculptures, les mêmes progrès. — Les ar-

chivoltes des portails d'Aulnay et de Notre-Dame de Saintes sont les chefs-d'œuvre du genre.

CHAPITRE VIII

ENTABLEMENT

L'entablement repose sur des modillons, ou sur des pilastres alternant avec les modillons, ou bien encore sur des petites arcatures en encorbellement; ces trois modes se rencontrent également.

CHAPITRE IX

CONTRE-FORTS

Les contre-forts ont des dimensions assez faibles (un pied et demi de saillie sur trois pieds de largeur au maximum).—Sur les absides et aux angles des façades, ils sont souvent remplacés par des colonnes; sur les murs des nefs, ils cèdent fréquemment la place à des pilastres.

CHAPITRE X

FACADE

Quatre types bien caractérisés: — le premier, par un seul portail en plein cintre au rez-de-chaussée; — le second et le troisième, qui caractérisent, pour ainsi dire, le Roman du Poitou et de la Saintonge, sont formés des façades qui ont trois portails à l'assise inférieure, un seul ouvert, celui du milieu; les portails latéraux sont tantôt en plein cintre, tantôt en cintre brisé; la brisure dans les cintres des portails latéraux ne se rencontre qu'à partir du milieu du xi siècle; — la forme en plein cintre existait antérieurement, mais se rencontre sans discontinuer jusqu'à la fin du xi siècle. — Une quatrième disposition que l'on rencontre en Saintonge est celle qui donne à la façade l'aspect d'un arc de triomphe; dans ces sortes de façades le mur se termine horizontalement au-dessus de la dernière assise.

CHAPITRE XI

CAVALIER DE LA FAÇADE

Ce cavalier se rencontre assez fréquemment en Saintonge; bien des opinions, à son sujet, ont été émises, qui n'avaient pour elles que la tradition ou la vraisemblance. — Une charte du XII° siècle vient joindre à de simples présomptions, l'appui d'un monument écrit : ce document nous apprend que le cavalier de la façade de Notre-Dame de Saintes était considéré, peu de temps après l'achèvement de cette façade, comme la représentation de Constantin.

CHAPITRE XII

FENETRES

Elles sont ébrasées, amorties en plein cintre et souvent ornées de colonnettes aux angles. — Le cintre des fenêtres est quelquefois rempli par un tympan qui repose sur une colonnette.

CHAPITRE XIII

NARTHEX ET PORCHE

Les églises de Saint-Eutrope de Saintes et de Sainte-Gemme sont les seules qui aient été précédées de narthex; — celui de Saint-Eutrope a toutes les dimensions d'une grande église; — celui de Sainte-Gemme est au contraire de dimensions fort restreintes. — Quand aux porches ou auvents qui existent souvent sur la façade des églises de la Saintonge, ils sont d'une époque bien postérieure.

CHAPITRE XIV

ABSIDE

Les absides sont curvilignes sur leurs deux faces ou curvilignes à l'intérieur et polygones à l'extérieur.— Les deux modes se rencontrent fréquemment en Saintonge.—Les chevets droits ne sont plus du xi^e ni du xii^e siècle, mais bien du xiii^e siècle, sinon des siècles suivants.—Lorsque les absides sont curvilignes sur leurs deux faces, la voûte en cul-de-four qui les couvre, est en fonction d'un ellipsoïde dont le grand axe est dans le sens de la largeur de l'église; — lorsque les absides sont polygones à l'extérieur, l'ellipsoïde du cul-de-four devient plus allongé, et son grand axe est dans le sens de la longueur de l'édifice.—L'abside est percée de trois ou cinq fenêtres, sans cependant que ces fenêtres soient toujours en nombre égal avec les aires ou les compartiments de l'extérieur.

CHAPITRE XV

CHOEUR

Il existe presque toujours et se compose d'une ou deux travées voûtées comme la nef. — L'église de Tanzac fait exception sur ce point : sa travée de chœur est couverte d'une coupole sur laquelle repose le clocher.

CHAPITRE XVI

NEF PRINCIPALE

Elle est presque toujours l'unique. — Elle est voûtée en berceau ou en berceau brisé avec des arcs doubleaux; la voûte en berceau brisé est la plus fréquemment employée peut-être parce qu'elle est la plus solide, ou bien parce qu'elle était d'un usage plus fréquent dans les pays qui nous fournissaient les constructeurs de nos églises. — Il n'y a jamais de tribunes, rarement deux ordres de colonnes. Les pieds-droits se composent habituellement d'un pilastre soutenant des formerets, pilastre sur lequel est engagée une colonne qui reçoit la retombée de l'arc doubleau de la voûte.

Quelques églises sont ou ont été couvertes de coupoles: ce sont les églises de Saint-Pierre de Saintes, de Notre-Dame de Saintes, de Sablonceaux et de Saint-Romain-de-Benêt.— Elles sont toutes du XII° siècle.—Les coupoles, qui ont de 7 à 12 mètres de diamètre, reposent sur des pendentifs qui transforment le carré en rond. Les pieds-droits se composent habituellement de trois colonnes engagées dans des ressauts de pilastres.— Les arcs sur lesquels reposent ces coupoles sont toujours brisés. — La force de résistance des murs réside dans l'épaisseur de ces murs autant que dans l'appui des contre-forts qui ont des dimensions relativement assez faibles. — Le plan des églises à coupoles n'a rien de particulier.

CHAPITRE XVII

COLLATÉRAUX

Ils existent quelquefois et sont voûtés comme la nef. — Les voûtes des collatéraux de l'église haute de Saint-Eutrope de Saintes sont arrêtées avant leur complet développement et contre-butent la voûte de la nef principale.

CHAPITRE XVIII

TRANSEPT

Il est constamment couvert d'une coupole qui repose soit sur des pendentifs, soit sur des trompes; dans ce dernier cas, le carré est transformé en octogone régulier ou irrégulier, suivant la régularité du carré.—La coupole est une calotte sphérique ou ellipsoïde, suivant que l'octogone est régulier ou irrégulier.—Les grandes arcades sont presque toujours doublées et brisées.— Les aisselles du transept sont voûtées en berceau ou en berceau brisé; le premier mode se rencontre souvent alors même que la nef est voûtée en berceau brisé. — Les absidioles ont en général une forme elliptique, et leur voûte en cul-defour, comme celle des absides, correspond au quart d'un ellipsoïde.

CHAPITRE XIX

SACRISTIE

Elle n'existe nulle part. - Jusqu'au commencement de ce

siècle on se servait, comme sacristie, d'une absidiole qu'on isolait au moyen d'une séparation quelconque. — Il existe quelquefois dans le mur du chœur un petit réduit dont la destination était de recevoir les vases sacrés.

CHAPITRE XX

CLOCHERS

Le clocher s'élève presque toujours au-dessus du carré du transept.—Il y a deux types de clochers bien caractérisés. Celui qui fut en faveur au xt° siècle et qui disparut au commencement du xtr°, est né de l'imitation du clocher de Saint-Front de Périgueux. Les clochers de Notre-Dame de Saintes et de Fenioux en sont, en Saintonge, les exemples les plus remarquables. Ces clochers se composent en principe d'étages en retrait les uns sur les autres, consolidés par des tourillons ou même des colonnes aux angles. Puis ce type se transforme et acquiert de la solidité; on rejoint les étages entre eux par des constructions talutées et des contre-forts aux angles. —Au milieu du xtr° siècle ce type disparaît pour faire place aux clochers d'une seule venue, carrés ou polygones.

CHAPITRE XXI

PROPORTION

Il n'y a pas entre les différentes parties des églises romanes de la Saintonge des rapports constamment les mêmes, mais les dimensions de ces parties et l'harmonie qui paraît régner entre elles doivent naître d'une échelle géométrique dont les triangles isocèles pourraient bien être la base. — En soumettant les coupes longitudinales et transversales de l'église d'Aulnay à une opération de triangulation ayant pour base le triangle isocèle rectangle et celui qu'on est convenu d'appeler le triangle isocèle égyptien, on constate que ces triangles sont générateurs de tous les points importants de l'élévation. La hauteur du clocher qui n'existe plus qu'en partie, semble même pouvoir être déterminée

par ce moyen. — On peut remarquer en outre que les grandes dimensions du plan et de la hauteur sont toutes des multiples du nombre trois.

DEUXIÈME PARTIE

Description de quelques églises de la Saintonge

1er Groupe. — Églises du XIe siècle. — Aulnay-de-Saintonge (Poitou), Avy, Belluire, Berneuil, Chadenac, Champagnolles, Colombiers, Gemozac, Givrezac, Notre-Dame de Saintes (abbaye), Sainte-Gemme, Saint-Eutrope de Saintes.

2^{me} Groupe. — Églises du XII^e siècle. — Brie-sous-Mortagne, Biron, Champagne, Echebrunnes, Floirac, Jazennes, Marignac, Mazerolles, Meursac, Montils, Pérignac, Pont-l'Abbé, Rioux, Sablonceaux (abbaye), Saint-Romain-de-Beaumont, Saint-Romain-de-Benêt, Saint-Seurin-de-Paleine, Tanzac, Tesson.

3^{me} Groupe. — Églises du XIII^e siècle. — Boutenac, Machennes, Montpellier-de-Médillan.

TROISIÈME PARTIE

Pièces à l'appui

QUATRIÈME PARTIE

Dessins et plans

Chaque élève publiera les positions de sa thèse isolément et sous sa responsabilité personnelle.

(Règlement du 10 janvier 1860, art. 7.)